

PROGRAMME DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE - UE

bétail; l'amélioration de la sécurité du commerce électronique. Voici la liste des huit instituts du Centre commun de recherche dont les laboratoires sont situés dans cinq immeubles différents :

1. Institute for Reference Materials and Measurements (IRMM)
2. Institute for Transuranium Elements (ITU)
3. Institute for Systems, Informatics and Safety (ISIS)
4. Environment Institute (EI)
5. Space Applications Institute (SAI)
6. Institute for Health and Consumer Protection (IHCP)
7. Institute for Advanced Materials (IAM)
8. Institute for Prospective Technological Studies (IPTS)

La **Direction générale de la Société de l'information** est responsable de la préparation, de la mise en oeuvre, de la gestion et de l'évaluation des programmes de RDT se rattachant à la Société de l'information et des interfaces entre la politique de soutien de la RDT et à la politique de réglementation de la Société de l'information. Le Programme des technologies de la Société de l'information (TSI) PC5 est un programme unique et intégré qui reflète la convergence du traitement de l'information, des communications et des technologies des médias. Son objectif stratégique est de concrétiser les avantages pour l'Europe de la Société de l'information en accélérant son émergence et en prenant les mesures nécessaires afin que les besoins des particuliers et des entreprises soient satisfaits. Cette Direction générale est gérée par la Commission européenne, avec l'aide du Comité des TSI qui se compose de représentants de chaque État membre et associé. La Commission et le Comité des TSI sont soutenus dans leurs travaux par un groupe consultatif des TSI qui compte 25 membres. Le Programme TSI comporte quatre actions-clés, qui définissent les priorités de recherche. La première priorité, Systèmes et services pour le citoyen, est l'élaboration d'applications liées à la santé, aux services pour les handicapés et les personnes âgées, à la vie administrative, à la protection de l'environnement et au domaine des transports. La deuxième priorité, Nouvelles méthodes de travail et commerce électronique, vise à permettre aux particuliers et aux organisations d'innover et d'être plus efficaces dans leur travail et leurs activités. La troisième priorité, Contenu et outils multimédia, vise à permettre à l'Europe de réaliser le potentiel de sa créativité et de sa culture, par la publication assistée par ordinateur, la technologie numérique et le contenu culturel, l'éducation et la formation, les applications linguistiques et l'accès à l'information, le filtrage et la manutention. La quatrième priorité, Technologies et infrastructures essentielles, vise à développer davantage et à accélérer l'acceptation en Europe des communications mobiles et personnelles, des technologies micro-électroniques avant-gardistes, des technologies de simulation et de visualisation, des nouvelles interfaces multisensorielles et des réseaux photoniques à large bande. Pour faire en sorte que le programme demeure ouvert aux nouvelles avenues de recherche pour l'avenir, les quatre-actions clés sont compensées par une action des technologies futures et émergentes, comportant une perspective visionnaire et